

---

# Projet de Politique de stationnement Recommandations

---



---

Société de développement  
commerciale de la Plaza St-Hubert  
6841, rue Saint-Hubert, bureau 204  
Montréal (Québec) H2S 2M7  
Tél.: 514 276-8501  
Télec.: 514 276-9303  
Courriel : [info@maplaza.ca](mailto:info@maplaza.ca)  
Site Internet : [maplaza.ca](http://maplaza.ca)

---





## Contenu

À propos de la SDC Plaza St-Hubert .....	3
Contexte .....	4
1. Le stationnement : une condition nécessaire pour assurer la vitalité économique de la Plaza St-Hubert .....	5
2. Un taux d'occupation des stationnements sur rue et hors rue qui atteint le seuil critique .....	6
3. Maintenir et développer l'offre de stationnement hors-rue .....	7
4. Maintenir un projet-pilote qui a fait ses preuves pour le stationnement de courte durée .....	8
5. Bonifier le programme Pr@m Artère en chantier pour y ajouter des mesures touchant au stationnement .....	9

## À propos de la SDC Plaza St-Hubert

La SDC (Société de Développement Commercial) de la Plaza St-Hubert a pour mission de promouvoir le développement commercial et la notoriété de la rue St-Hubert. Dans le but d'aider les commerçants à réussir en affaires, la Société défend leurs intérêts et fait l'impossible pour répondre à leurs besoins. Elle veut avant tout renforcer le rôle central de la rue autant au plan du développement culturel, social que commercial. Ce faisant, elle cherche à favoriser un sentiment d'appartenance et de fierté, aussi bien chez les commerçants, chez les résidents que chez la clientèle.

La Plaza St-Hubert est une artère commerciale majeure de la ville de Montréal qui représente 400 entreprises de détail et de service entre les rues Bellechasse et Jean-Talon. En 20017, ces entreprises versaient plus de 3,5 M \$ en taxes municipales. À ce titre, la SDC fait valoir les points de vue et les préoccupations communes des commerçants. Son pouvoir de regroupement, combiné à sa capacité de promouvoir les affaires, de réaliser des travaux d'amélioration et d'offrir de multiples services, font de la Société un important agent économique. Par son action, elle accroît le dynamisme commercial du secteur tout en répondant aux besoins des citoyens des quartiers environnants.





## Contexte

La Ville de Montréal déposait en décembre 2015 son projet de Politique de stationnement. La Ville de Montréal affiche sa volonté d'harmoniser les pratiques de gestion du stationnement sur le territoire. Plusieurs initiatives de la SDC réalisées en partenariat avec l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie et la Ville de Montréal illustrent bien les principes mis de l'avant dans le projet de Politique.

La SDC Plaza St-Hubert souhaite partager avec les membres de la Commission sur le transport et les travaux publics les principaux enjeux vécus par les 400 entreprises établies sur la rue Saint-Hubert, de même que ses recommandations.



## **1. Le stationnement : une condition nécessaire pour assurer la vitalité économique de la Plaza St-Hubert**

La SDC Plaza St-Hubert se réjouit de la volonté exprimée par la Ville de Montréal d'intégrer la notion de vitalité économique dans le projet de Politique de stationnement. Pour la SDC, la vitalité économique d'une artère commerciale dépend beaucoup des perceptions de la clientèle.

Saint-Hubert est une artère de destination et les gens d'affaires comptent beaucoup sur l'achalandage de la clientèle métropolitaine afin d'assurer le succès de leurs entreprises.

Pour la SDC, au-delà du nombre d'espaces de stationnement disponibles, c'est avant tout la perception que les clients ont de la disponibilité de ceux-ci qui entre en compte lorsqu'ils effectuent leurs choix de destinations privilégiées pour magasiner. Ainsi, il faut optimiser la gestion du stationnement dans le secteur afin d'éviter les fuites commerciales.



## 2. Un taux d'occupation des stationnements sur rue et hors rue qui atteint le seuil critique

Une étude<sup>1</sup> réalisée à l'été 2015 par AECOM pour l'Arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie a démontré que « la demande pour les stationnements sur rue et hors rue est forte (dans le secteur), en particulier pour les places non tarifées en tout temps avec un taux d'occupation d'environ 90 % », soit en haut du seuil critique de 85 % établi par la Ville de Montréal dans son projet de Politique.

La Plaza Saint-Hubert jouit d'environ 700 espaces de stationnement hors rue sur cinq terrains publics gérés présentement par Stationnement de Montréal. Ces espaces de stationnement de moyenne et longue durée sont actuellement très utilisés par la clientèle de la Plaza. La demande pour les espaces de stationnement hors-rue varie selon l'emplacement du terrain de stationnement. Mais il demeure que les taux d'occupation atteignent 90 % et même 100 % dans certains cas.

Pour le stationnement sur rue localisé sur la rue Saint-Hubert, l'étude démontre que les taux d'occupation varient entre 64 % et 91 % selon le tronçon et selon la période de la journée en semaine et la fin de semaine. Pour le stationnement sur rue établi sur la rue Saint-Hubert, il faut nuancer les données. En effet, l'étude présente un taux d'occupation global calculé à partir des données d'utilisation des stationnements avec parcomètres et des stationnements avec débarcadère de courte durée. Le stationnement sur rue de moyenne durée avec parcomètre (3 h) affiche donc un taux d'occupation supérieur à 95 % dans bien des cas, ce qui est très préoccupant pour la SDC.

Une diminution du nombre d'espaces de stationnement aurait donc un impact négatif significatif sur l'accessibilité de la Plaza Saint-Hubert pour la clientèle se déplaçant en automobile.

---

<sup>1</sup> AECOM, *Analyse de la circulation dans le cadre du projet de réaménagement aux abords du métro Beaubien*, Rapport préliminaire, Ville de Montréal, Arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie, juillet 2015, 33 pages.

### 3. Maintenir et développer l'offre de stationnement hors-rue

700 espaces de stationnement hors-rue sont présentement disponibles sur cinq terrains publics gérés par Stationnement de Montréal. Un terrain de stationnement additionnel de propriété privée est localisé sur l'îlot formé des rues Chateaubriand, Beaubien, Saint-Hubert et Saint-Zotique. La SDC tient à rappeler à la Ville de Montréal qu'elle dispose d'un grand levier d'intervention pour améliorer l'offre en stationnement hors-rue dans le secteur.

La SDC Plaza Saint-Hubert souhaite réitérer à la Ville de Montréal qu'elle pourrait être considérée comme un partenaire dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique en vue d'augmenter l'offre en stationnement pour le secteur. En effet, l'article 458.2 de la Loi sur les cités et villes stipule qu'une SDC peut « construire et gérer un garage ou un parc de stationnement ».

- **La SDC Plaza Saint-Hubert recommande à la Ville de Montréal d'étudier la possibilité de convertir certains de ces terrains publics et privés en stationnement étagés afin d'augmenter l'offre en stationnement à proximité de l'artère.**
- **La SDC Plaza Saint-Hubert recommande à la Ville de Montréal de faire appel aux SDC dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de stationnement afin de développer l'offre de stationnement hors-rue.**

La signalétique et les outils de communication sont déficients pour faire connaître l'offre en stationnement hors-rue à la clientèle. La signalisation du stationnement ne s'adresse pas aux bonnes clientèles. Elle est présente sous la marquise à la vue des piétons. De plus, aucune application mobile ne permet actuellement à la clientèle de connaître l'offre existante à proximité de la Plaza.

- **La SDC Plaza Saint-Hubert recommande à la Ville de Montréal d'élaborer un nouveau projet de signalétique afin de mieux communiquer à la clientèle l'offre en stationnement hors-rue existante.**
- **La SDC demande à la Ville de Montréal de présenter un projet de signalisation harmonisée et simplifiée pour le secteur de la Plaza Saint-Hubert.**
- **La SDC demande à la Ville de Montréal d'intégrer les données sur les stationnements hors-rue disponibles gérés par Stationnement de Montréal dans le cadre du lancement d'une nouvelle application mobile.**



#### **4. Maintenir un projet-pilote qui a fait ses preuves pour le stationnement de courte durée**

À l'été 2015, la SDC a initié de concert avec la Ville de Montréal un projet-pilote afin de transformer tous les espaces de stationnement sur rue localisés sur le côté Est de la rue Saint-Hubert en débarcadères de courte durée (15 minutes). Cette initiative avait pour but de faciliter l'accès à la rue Saint-Hubert pour la clientèle tout en s'assurant d'une rotation optimale. La transformation d'une centaine d'espaces de stationnement a donné des résultats très positifs : à la fois un service offert à la clientèle, le projet a permis d'apaiser la circulation sur l'artère et d'augmenter le sentiment de sécurité pour les piétons (ie. réduire la circulation occasionnée par la recherche d'espaces de stationnement et éliminer le stationnement en double). La SDC souhaite poursuivre le projet.

- **La SDC Plaza Saint-Hubert demande à la Ville de Montréal de poursuivre le projet-pilote de stationnement de courte durée du côté Est de la rue Saint-Hubert.**



## 5. Bonifier le programme Pr@m Artère en chantier pour y ajouter des mesures touchant au stationnement

Des travaux publics d'envergure (égouts, aqueducs, services électriques, réaménagement complet) sont prévus sur Saint-Hubert en 2018 et entraîneront d'importantes entraves à la circulation et la perte d'espaces de stationnement durant toute cette période.

La Ville de Montréal a adopté le Programme Pr@m Artère en chantier. La SDC se désolé que le programme, dans sa forme actuelle, ne prévoit pas de mesures touchant au stationnement.

Soucieuse d'assurer une accessibilité optimale aux commerces tout en permettant l'exécution rapide des travaux par la Ville de Montréal, la SDC souhaite que la Ville de Montréal amorce dès maintenant sa réflexion sur les mesures de mitigation nécessaires à adopter.

Parmi les pistes de solution à envisager :

- Lancer une campagne promotionnelle pour faire connaître à la clientèle l'offre en stationnement ;
- Offrir la gratuité pour certaines périodes de la semaine ;
- Récupérer certains espaces de stationnement normalement réservés aux résidents dans les rues avoisinantes, les taux d'occupation étant beaucoup plus faibles à l'heure actuelle (environ 60%).

Tout comme la Ville de Montréal, la SDC croit que la venue de ces travaux publics doit être perçue comme une opportunité : celle de mettre en place les meilleures pratiques.

- **La SDC Plaza Saint-Hubert demande à la Ville de Montréal de bonifier le programme Pr@m Artère en chantier afin d'y inclure des mesures de mitigation permettant l'accès aisé au stationnement sur rue et hors rue pour la clientèle durant les travaux.**